



Plan non contradictoire pour cuisine et devis

Par **EULER50**, le **17/12/2010** à **07:13**

Bonjour,

Pour notre maison neuve nous avons fait faire une cuisine sur mesure par un cuisiniste.

Dans un premier temps ce dernier a fait le devis avec le plan général de la construction (plan du maître d'oeuvre). Puis ce devis nous l'avons signé en versant un acompte.

En avril 2010, lorsque la maison a été construite il est venu prendre les dimensions, pour réaliser sur mesure les différents éléments.

Le 15 juillet il commence le montage, en fin juillet la cuisine n'est pas opérationnelle (il manque placard, cuisinière, hotte etc ..)

Nous constatons que l'ensemble a du mal à rentrer puisqu'il déborde légèrement de la porte d'entrée, rendant inesthétique l'entrée, qu'il y a aussi des conflits entre les portes lorsque nous les ouvrons et surtout que la table en forme de goutte d'eau (en prolongement du plan de travail) ne correspond pas à notre attente. Elle semble sous dimensionnée par rapport à l'ensemble de la pièce.

En septembre et octobre dernier il change le sens des poignées de portes pour éliminer les conflits, il apporte un « liserai » à l'entrée pour diminuer l'impact du déport au niveau de la porte d'entrée.

En analysant le devis nous constatons que dans la rubrique relative au plan de travail et à la table [fluo]il manque la longueur du plan de travail et de cette [/fluo]table, rendant ainsi cette ligne illisible.

Après plusieurs mails il nous indique que la table est conforme au plan au sol (plan vue de dessus) et que ce plan est [fluo]contradictoire[/fluo].

Or, nous n'avons jamais vu ce plan et encore moins signé[/fluo]. Il est évident que si nous l'avions eu entre les mains, nous l'aurions fait modifier pour être en conformité avec notre vision afin de voir la table en forme de goutte d'eau proportionnelle et compatible à l'ensemble.

Outre l'acompte versé lors de la signature du devis, nous n'avons rien versé d'autre.

[fluo]NOTRE QUESTION [/fluo]: Sachant que le plan est non contradictoire, peut-on lui demander de modifier la table conformément à notre souhait, ?

Merci de la réponse que vous m'apporterez.

Euler 50